



Droit préemption sur un terrain

Par **sophie56**, le **05/08/2008** à **09:52**

comment savoir si la commune a un droit de préemption sur mon terrain ?

Nous avons consulté le POS en cours et notre terrain n'est pas réservé, mais un autre terrain qui se trouve devant le cimetière. Un terrain qui est d'ailleurs communal et bien plus grand que le nôtre !!!

Le PLU est actuellement en cours sur la commune.

A l'heure actuelle, si nous mettons en vente ce terrain, que ce passerait il ?

La commune ayant un terrain devant le cimetière, peut elle légalement me prendre le mien, qui est sur le coté et plus petit ???

Comment faire ?

Merci de votre réponse.

Par **coolover**, le **05/08/2008** à **21:45**

RDV sur ton autre message pour la réponse : http://www.experatoo.com/droit-des-biens/droit-preemption-terrain_23107_1.htm